PRESSON

Journal d'information de la ville de Bessancourt





Les VPNI, les nouvelles technologies entrent en classe



Eco quartier des Meuniers, les travaux avancent à grands pas



Police, les PV deviennent électroniques



En images revivez la vie de votre ville en images.











Le 11/04/15, la ville de Bessancourt lançait son premier service d'auto partage en partenariat avec CITIZ.





Sommaire

NOS ENFANTS I

4-5

Les nouvelles technologies à l'école

6-7

Quatrième édition de la Journée mondiale de sensibilisation à l'Autisme

AMENAGEMENT I **DU TERRITOIRE**

8 et 13

Redynamisation des commerces

DOSSIER SPECIAL ZAC DES MEUNIERS I 9 à 12

La première pierre de l'Eco quartier a été posée

CULTURE & SPORTS ET LOISIRS 1 14-15

11ème édition du Concours de Nouvelles Policières

POLICE

Le PV devient électronique

16-17

VIE MUNICIPALE !

19

TRIBUNE I

Expression d'élu

19

AGENDA I

20

Sorties, spectacles, événements...

Horaires

La Mairie vous accueille : les lundis, mardis, mercredis et vendredis

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Les jeudis, de 13h30 à 18h et de 13h30 à 19h pour l'accueil unique, l'espace emploi et la Police Municipale Les samedis, de 8h30 à 12h.

Directeur de la publication : Jean-Christophe POULET Rédacteur en chef : Franck BERNARD Conception, rédaction : Paule CHARLESTON Photos reportage : Darine BOUADIS - Fotolia

Maquette et impression : Agence Florilèges Dépôt légal : 2e trimestre 2015

Tirage: 3100 ex.

Imprimé sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts.



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

www.ville-bessancourt.fr









Chères Bessancourtoises, chers Bessancourtois,

Le vendredi 10 avril, nous fûmes heureux de déposer

enfin la première pierre de l'éco-quartier.

Plusieurs années de travail, de patience, de négociations, de discussions et de réunions pour arriver à ce jour.

Ce quartier profitera à tous, s'insérera dans la ville. dans l'histoire de notre ville

Nous avons associé les

habitants pas à pas dans cette démarche, notamment les habitants de la rue de Pierrelaye.

Nous avons cherché à faire un quartier exemplaire, avec 30% d'espaces verts qui profiteront aux habitants de notre ville. Nous inaugurerons le premier parc au mois de septembre 2015, avant même le premier logement.

Des jardins partagés, des jardins potagers, un maillage de pistes cyclables avec celles existantes, et des voitures en auto-partage sont programmés. Et pour que cela profite à tous, la première voiture en auto-partage a été inaugurée le 11 avril quartier de la gare. Une école, une salle polyvalente et un centre technique municipal, seront les principaux équipements publics de l'éco quartier.

Une zone d'activités économiques est prévue qui permettra à des entreprises déjà présentes à Bessancourt de pouvoir s'agrandir et développer une activité dans un cadre plus conforme à leurs ambitions.

Et puis donc des logements. De beaux logements qui font large part aux terrasses, jardins, espaces verts. Des logements pour que les jeunes, les familles, nos séniors ne soient pas obligés de s'éloigner de leurs lieux de travail, de leurs habitudes sociales.

Ce quartier profitera à tous, s'insérera dans la ville, dans l'histoire de notre ville. Et la qualité de vie de Bessancourt profitera à ces nouveaux habitants qui nous rejoignent et nous rejoindront.

> Bien à vous. Votre Maire Jean-Christophe Poulet

Écoles:

L'école à l'ère numérique

Depuis le mois de décembre, les écoles Lamartine et St Exupéry expérimentent un nouvel outil pédagogique ; l'ENT, Environnement Numérique de Travail. Composé d'un tableau numérique et d'un vidéoprojecteur interactifs (nommé aussi VPI), ce dispositif, à destination du corps enseignant, des élèves et des parents d'élèves, apporte une nouvelle dimension à l'enseignement.



M^{me} Bonett, directrice de l'école Lamartine et Mme Pace, enseignante à St Exupéry nous parlent de cette avancée technologique.

Comment utilisez-vous les VPI ? Que vous apporte ce dispositif?

M^{me} Bonett: « Une vraie interactivité. une ouverture sur le monde extérieur. Nous avions mis en place un blog l'an dernier mais étant à destination des familles, nous n'avions pas la possibilité de montrer aux enfants, en classe, ce qui était mis sur ce blog. Maintenant, avec le VPI dans la classe, nous avons pu redynamiser ce blog et multiplier les échanges au niveau de cet ENT. Chaque enseignant a une utilisation propre à sa matière, par exemple l'enseignante qui s'occupe de la chorale peut filmer les élèves et le diffuser sur le VPI le lendemain afin de leur montrer ce au'ils ont fait pour pouvoir travailler sur l'écoute etc. Nous pouvons donc travailler dans l'immédiateté, le matériel est disponible de suite, tout est à disposition.

Et c'est ce qui est intéressant avec ce dispositif. »

Mme Pace : « Il est allumé tous les jours, que ce soit pour diffuser des documents en histoire, en géographie, des exercices, etc... Il me permet de faire moins de photocopies puisque ie proiette les exercices sur le tableau pour les élèves. On utilise le stylet sur le tableau pour corriger et il est vrai que les élèves sont captivés par le tableau interactif.

En revanche, je n'utilise pas internet en classe, je m'aventure très progressivement car je manque de temps pour explorer tous les champs apportés par ce dispositif. C'est une nouvelle technologie qu'il faut maîtriser, pour l'instant je ne l'exploite pas à 100% et il me faudrait plus de temps pour le faire.

D'ici septembre, j'espère pouvoir approfondir le sujet et pouvoir faire de nouvelles choses. Pour l'instant on utilise encore nos manuels. »

Comment ces enfants de l'ère du numérique ont-ils accueilli ce dispositif?

M^{me} Bonett: « Même s'il est vrai que les enfants d'aujourd'hui sont habitués aux tablettes, ils sont également habitués au tableau classique. Ils ont été émerveillés par le côté interactif du tableau numérique. Certains n'en revenaient pas de pouvoir effacer le tableau sans matériel. »

Avez-vous pu observer une évolution au niveau des notes des élèves ?

Mme Bonett :« // est trop tôt pour faire ce constat. Pour l'instant, nous n'avons pas assez de recul pour le voir, même s'il est sûr qu'à certains moments, nous accrochons peutêtre plus certains enfants que nous

aurions vu décrocher à un moment donné. Entre l'écran et la photocopie en noir et blanc, ça fait une différence. Je pense que c'est une nouvelle manière d'enseigner, à nous de nous l'approprier car nous sommes encore aux balbutiements de l'utilisation qu'on en fait. »

M^{me} **Pace**: « Nous avons noté tout de suite que les élèves sont plus captivés par l'écran. Je pense que de ce fait, ils vont peut-être apprendre et être réceptifs plus rapidement. »

Au niveau de la préparation des cours pour les enseignants, qu'est-ce que ça vous apporte ? Est-ce que cela vous rajoute une charge de travail ?

Mme Bonett : « Au départ ca a été un peu compliqué. Chaque enseignant a appréhendé le logiciel plus ou moins rapidement, selon ses compétences. Chacun est différent, mais par nos échanges entre collègues. chacun a su s'adapter au dispositif. Mais il est clair que pédagogiquement, on prépare différemment. Appréhender ce logiciel qui nous sert à monter les « paperboards » demande du Temps. Une fois qu'il sera bien maîtrisé, ça ira plus vite, comme n'importe quel logiciel informatique qu'on découvre. Il n'en reste pas moins que le VPI enrichit ce qu'on peut proposer.

Avec son accès à internet et la possibilité d'échanger avec l'ENT, ces différentes caractéristiques du VPI apportent une dimension d'immédiateté qu'il est intéressant d'exploiter. Le VPI et l'ENT permettent également aux parents d'être plus au fait de ce qui se passe en classe. Plus de proximité, plus de compréhension des enseignements. »

Pour conclure êtes-vous satisfaite de ce dispositif?

Mme Bonett: « Oui, très satisfaite. Avoir les ressources images à portée de main représente une facilité extraordinaire. D'autant plus que nous avions anticipé l'arrivée de VPI depuis septembre et nous sommes dotés de manuels sous forme de fichiers afin de pouvoir vidéo projeter le manuel que l'élève a sous les yeux. Les éditeurs développent de plus en plus l'offre numérique et nous répondons à cette offre aussi. Donc oui, très satisfaite»



Conseil Municipal des Enfants

Le 11 mars dernier, le CME a eu l'occasion de visiter l'exposition « Bessancourt 14/18 : l'envers des cartes ». Ils y ont exposé des dessins, fait par euxmêmes, sur la grande guerre.



4 élus du CME ont participé à la Commission des menus le 16 mars dernier, commission qui consiste à valider les menus des enfants dans les écoles.



Boum du CME Le CME organise sa Boum annuelle le 13 mai de 18h à 21h30 pour les 8/12 ans.

Persévérance

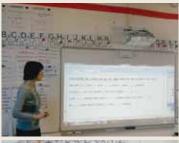
Le jeudi 19 mars dernier, l'école élémentaire St-Exupéry mettait en place une animation sur la persévérance.

Les classes de CP et CE1 ont participé à un parcours au « village des mots» suivi d'une mise en commun (travail de compréhension). Une animation qui a rencontré un franc succès.



Animation sur la persévérance à St Exupéry.

Commission 3.0





Les enseignants présentent les VPI à la commission 3.0

A l'occasion de la dernière commission 3.0, les enseignants de l'école St Exupéry ont présenté l'expérimentation de L'Environnement Numérique de Travail sur leurs classes.

Rendez-vous de l'été



Après-midi intergénérationelle à l'occasion du Festival Passages Clownés

Soirée intergénérationelle sur le thème du Clown le 10 juillet à l'ALSH St-Exupéry

L'humour comme moyen de communication entre les générations.

Les ALSH de St-Exupéry organiseront, le 10 iuillet une soirée intergénérationnelle sur le thème du clown. Cet événement s'inscrit dans la continuité de l'après-midi organisée à La Closeraie en février dernier dans le cadre du Festival Passages Clownés. Les enfants de moyenne et grande sections, accueillis aux ALSH le mercredi, étaient invités à voir avec les résidents de la Closeraie, un spectacle de clown basé sur des improvisations. Un moment convivial et récréatif qui sera reconduit cet été. Ce sera au tour des ALSH de recevoir nos retraités autour d'un diner, pour une soirée intergénérationnelle aussi chaleureuse et rocambolesque que la précédente.

Santé

Permanence **UNAFAM**

Maladie psychiques, comment lutter contre l'ostracisme



La chape qui pèse, encore aujourd'hui, sur la maladie psychique, induit, à bien des égards, l'ostracisme des familles dont l'un des membres est concerné.

Enfermés dans une gestion au quotidien de la maladie, les aidants et accompagnants familiaux expérimentent, hors des structures hospitalières de référence, incompréhension, jugements, abandon, solitude et isolement social.

Afin d'apporter une réponse à cette

situation ô combien injuste, l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques, propose un accompagnement dont la population ciblée est précisément les accompagnants et aidants de personnes touchées par les maladies psychiques.

Parce que le CCAS de la ville et l'UNAFAM 95 partagent ces mêmes valeurs de justice sociale et de solidarité, nous avons décidé de

reconduire cette année ce partenariat entamé depuis 2009 et dans le cadre duquel sont accueillies sur la ville de Bessancourt des personnes du bassin de vie locale souhaitant rompre avec l'isolement social dans lequel la maladie les a enfermées. Les permanences UNAFAM tiennent une fois par mois.

Prenez rendez-vous auprès de Madame Jallat ou du CCAS au 01.61.35.15.71

Mise aux normes logement

Le CCAS vous aide à mettre votre logement aux normes de sécurité.

Les normes en matière de sécurité évoluent très rapidement. Par exemple, depuis le 8 mars 2015, l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) est devenue obligatoire pour chaque logement. Votre logement respecte-t-il cette nouvelle norme? Sinon, quels travaux sont nécessaires? Lesquels sont obligatoires? Si vous avez 65 ans et plus, le CCAS vous accompagne dans la mise aux normes et la sécurisation de votre logement.

Notamment dans le cadre de l'installation:

- > De détecteur de fumée,
- De rampe de maintien.
- > De main courante d'escalier,
- > De barres de douches,
- De détecteurs de présence.
- De revêtements anti dérapant,
- > De nez de marche, etc ...

Une première visite gratuite pour évaluer vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter au 01 61 35 15 72.

Retour sur



l'occasion de la iournée internationale de l'autisme le 2 avril, le CCAS de la ville est intervenu auprès des élèves de l'école St-Exupéry afin de les sensibiliser sur le sujet.

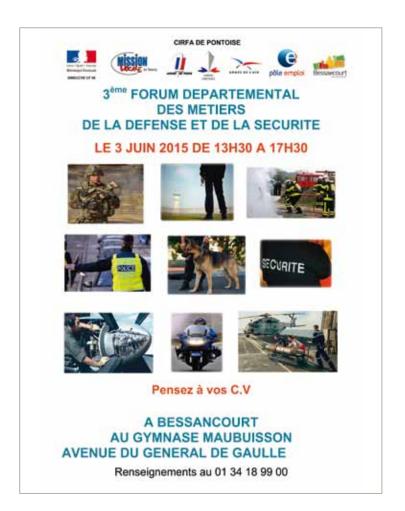
Un moment d'échange enrichissant, où les élèves se sont montrés prévenants concernés et l'encontre des enfants souffrant de ce handicap.



Emploi

Forum de la défense

Mercredi 3 juin au gymnase Maubuisson



En dépit d'un climat socioéconomique morose, le secteur de la défense et de la sécurité continue d'embaucher. En effet, les recrutements dans l'armée et la gendarmerie nationale ne faiblissent pas; 30 000 emplois sont à saisir chaque année.

Dans ce contexte, chaque armée mène régulièrement de grandes campagnes de recrutement, à l'image de l'armée de l'air et de l'armée de terre. Les profils recherchés sont très variés et ouverts à tous les diplômes (technicien, comptable, cuisinier), mais face au développement du renseignement informatique devenu une priorité stratégique, les candidats diplômés en télécoms, réseaux ou sécurité informatique sont particulièrement recherchés. De même, avec la montée du sentiment d'insécurité, la

sécurité privée n'est pas en reste, recrutant à tour de bras sur des postes requérant un faible niveau de qualification.

C'est la raison pour laquelle la Mission Locale de Taverny et le CCAS de Bessancourt mettent en œuvre un forum pour l'emploi exclusivement dédié aux métiers de la défense et de la sécurité. Cette opération de recrutement mais également de communication sur les différents métiers de la sécurité, offrira aux jeunes du bassin de vie locale, une meilleure visibilité sur ces corps de métier, leur apportant ainsi, de nouvelles perspectives à leurs projets professionnels.

Rendez-vous le Mercredi 3 juin de 13h30 à 17h30 au gymnase Maubuisson Renseignements au 01.34.18.99.00

Préparez l'été:

Sortie d'été

Afin de lutter contre la

sédentarité et l'isolement qui grèvent le quotidien des personnes âgées de plus de 65 ans, le CCAS organise chaque

année une sortie d'été qui leur est destinée. La sortie aura lieu au Château de Pierrefonds pour une visite du château, un repas gastronomique et un après-midi dansant.

ATTENTION, il y a 15 à 20 mn de marche à pied entre le bus et l'entrée du château et des escaliers à monter ou à descendre pour la visite du château.

Mercredi 24 juin Participation de 10 € par personne

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès du CCAS au **01.61.35.15.71**

AIDE AUX TRAVAUX

Vous avez de menus travaux à faire et n'avez malheureusement, ni les compétences requises pour les effectuer, ni les ressources financières pour les faire effectuer par un professionnel. Une solution existe.

Prenez contact avec votre CCAS au 01 61 35 15 72.

■ Aménagement du territoire

LES COMMERCES

Projet redynamisation des commerces



Alain Lemaire, Maire adjoint

Quels sont vos objectifs en matière de commerce ?

Stimuler la vie locale autour de commerces dynamiques, créer du lien dans les quartiers, notre équipe poursuit son objectif de redynamisation des commerces. Cette démarche concertée vise à faciliter l'arrivée de nouveaux commerçants et à maintenir et développer le commerce existant. Elle s'inscrit à la fois dans le cadre des projets urbains comme celui de l'éco-quartier mais aussi dans la perspective de réhabilitation des quartiers existants.

Cette démarche concertée vise à faciliter l'arrivée de nouveaux commerçants.

En quoi consiste le partenariat de la Ville avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise?

Dès janvier 2015, une convention de partenariat entre la ville de Bessancourt et la chambre de commerces et d'industrie du Val-d'Oise (CCID

Val-d'Oise) a été engagée. Elle vise à structurer les commercants au sein d'une association, facilitant ainsi la promotion d'animations événementielles et le développement d'une communication adaptée. action contribuera à une meilleure connaissance de la qualité et de la diversité de l'offre commerciale locale pour les Bessancourtois. Le second axe de cette étude concerne le développement du marché, une réflexion sur son déplacement, ainsi que la recherche d'une plus grande attractivité des commerces non sédentaires.

De plus, la CCID apportera son expertise pour le recrutement d'un chargé de mission commerce et son accompagnement opérationnel dans la continuité des actions de développement commercial envisagées. Enfin, un travail sera mené pour mieux identifier les locaux potentiellement disponibles. Il sera élaboré des fiches descriptives qui seront diffusées aux porteurs de projets commerciaux ou aux partenaires. La mobilisation des propriétaires de murs et fonds de commerces sera recherchée.

Cette action contribuera à une meilleure connaissance de la qualité et de la diversité de l'offre commerciale locale pour les Bessancourtois

Comment s'est déroulée l'enquête de terrain?

L'enquête de terrain a été menée par la CCID en janvier et février 2015 auprès des commerçants Bessancourtois. La synthèse des résultats a été présentée aux commerçants lors d'une réunion, le 6 mars dernier par Alain LEMAIRE premier adioint. Patrick BOUCHARINC. CMD commerce et les élus de la commission affaires économiques. Des échanges portant sur les commerces de bouche. l'accessibilité. le stationnement et la sécurité ont ainsi enrichi la démarche engagée. A l'issue de cette première réunion, les commerçants ont souhaité pouvoir se réunir pour mieux se connaître, pour créer une association. Pour compléter cette enquête, un sondage sur les commerces sera mis en ligne sur le site internet de la ville. Ce document sera aussi disponible chez les commerçants. N'hésitez pas à le remplir et à nous donner votre opinion. Vos remarques sont utiles pour cette démarche.

Quelle sera la prochaine étape de ce projet?

A l'issue de cette première phase et suite à la création de l'association des commerçants, vos élus créeront une commission extra-communale dédiée au commerce composée à la fois d'usagers, de commerçants et d'élus impliqués afin de renforcer cette démarche de développement du commerce Bessancourtois.

DOSSIER Zac des Meuniers I



des Meuniers:

Pour répondre aux besoins de logements et contribuer à l'effort national, la municipalité a engagé depuis 2006 un important projet d'urbanisme avec la réalisation de l'éco-quartier des Meuniers. Une extension urbaine de 30 hectares, sur la zone agricole proche de la gare, ce qui représentera 780 logements et un nouveau parc d'activité et commercial.

L'état et la région demandait l'ouverture à l'urbanisation sur 100 hectares. Après des négociations , nous avons obtenu une ouverture sur 30 hectares seulement. Contribuer à l'effort national, oui mais pas à n'importe quel prix. Comme vous le savez, il est primordial pour la ville de construire de façon responsable et engagée. Au contexte local s'ajoute une problématique environnementale très importante pour la municipalité qui souhaite proposer à ses administrés, des logements de haute qualité environnementale. Les bassins secs à ciel ouvert et le parc urbain, qui seront inaugurés en septembre, font la particularité du quartier des Meuniers et sont les garants de l'engagement écologique de la ville.

La nature étant bien faite, l'éco quartier profitera de son terrain agricole historique, (des jardins familiaux y trouveront leur place), et adaptera ses logements afin d'épouser l'écoulement naturel des eaux de pluie.

Offrir un cadre de vie à la fois dynamique, élégant, harmonieux et adapté aux enjeux planétaires, est la priorité de ce projet.

Par ailleurs, l'éco-quartier répondra à un enjeu de mixité sociale en proposant une offre de logements diversifiée et adaptée à toutes les situations familiales des Bessancourtois, tels que les jeunes ménages, les étudiants ou les personnes en situation de décohabitation.

Proche de la gare et du nouveau site d'auto-partage, ce quartier sera

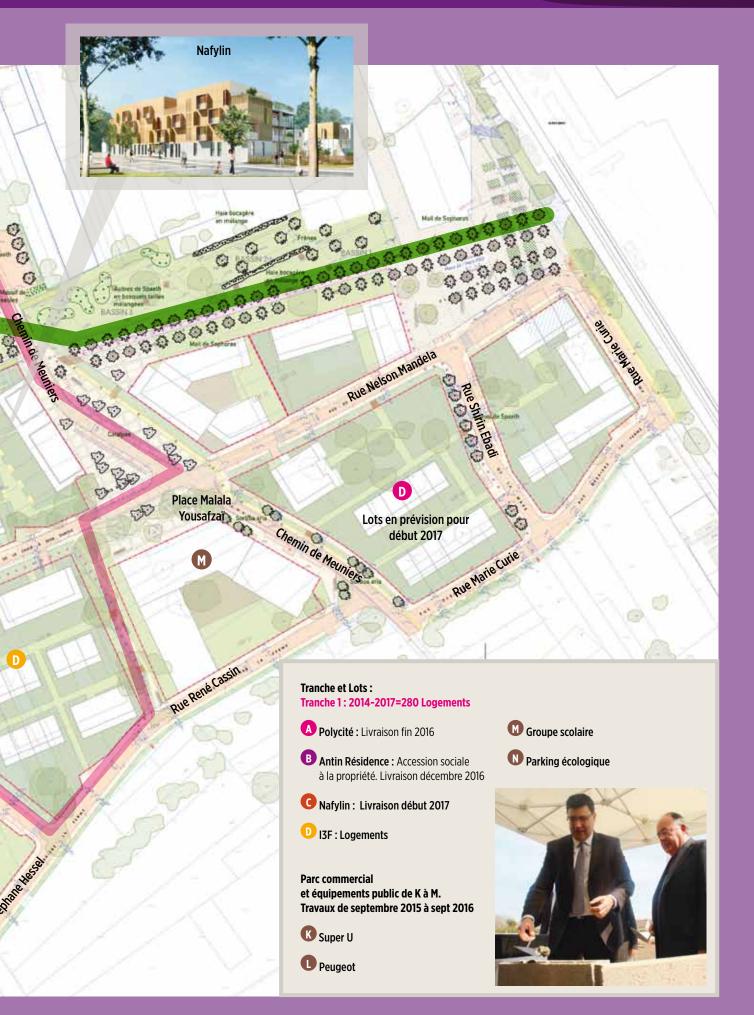
également doté des équipements publics (école, gymnase, etc) nécessaires à l'épanouissement de chacun. Il est en effet important que la municipalité assure et assume le dynamisme qui anime la ville en répondant aux différentes problématiques des Bessancourtois.

C'est dans cette perspective qu'est pensé le parc commercial. La relocalisation et le développement d'entreprises seront mis en valeur dans un espace en favorisant leur accroissement mais en respectant la charte écologique de l'Eco quartier. L'éco-quartier des Meuniers souhaite répondre à ces différentes demandes locales pour devenir un lieu attractif pour tous et sous tous les angles.

■ Dossier Zac des Meuniers



Dossier Zac des Meuniers I



ZAC des Meuniers

5 Questions/Réponses

1) Pourquoi aménager un nouveau quartier à Bessancourt?

L'ouverture à l'urbanisation était nécessaire pour répondre aux besoins en logements. Le marché de l'immobilier est dit «tendu» sur le territoire de la commune de Bessancourt. Pourtant, Bessancourt, perçue comme une ville agréable à vivre et très attractive pour les ménages de la 1ère et 2ème couronne. La pression est telle que la rotation au sein du parc de logements actuel est très faible entraînant pour certains ménages des difficultés pour se loger.

2) En quoi le quartier des Meuniers répond-il aux enieux du développement durable?

Le site de l'Eco-quartier se situe proche de la gare et d'une desserte d'une ligne de bus intercommunale. Un atout pour favoriser l'emploi des transports en commun. La place aux cheminements doux (sentes et mails piétons, liaisons cyclables) permettra de favoriser les modes alternatifs à la voiture. De plus, un service d'auto partage sera développé afin de réduire d'avantage la place de la voiture. Les aménagements prennent en compte le fonctionnement existant des lieux, notamment celui des écoulements des eaux pluviales (réseau de noues rejoignant des bassins secs du talweg naturel) et des usages des cheminements existants (conservation du chemin des Meuniers comme axe historique) et de la pratique du maraichage (jardins familiaux ou partagés). Enfin, l'implantation des futurs bâtiments est optimisée de manière à profiter d'un apport solaire et de la lumière naturelle en prévision des objectifs de basse consommation en énergie des logements.

A l'échelle des parcelles constructibles, les promoteurs devront suivre un cahier des charges indiquant les prescriptions architecturales et environnementales des bâtiments.

3) Le planning annoncé sera-t-il respecté?

« Le déroulement des travaux respecte globalement la programmation annoncée. Le chantier n'a pas rencontré d'aléas climatiques de grande importance, ce qui a facilité la réalisation des travaux de viabilisation. Les principaux réseaux étant terminés en décembre 2014, le programme de logements Venelle Céladon du Groupe Arcadea démarré en février. Il sera suivi comme prévu par le programme du Clos Meunier de Polycité et ceux du promoteur Nafylin.

4) Vous annoncez 25 % de logements sociaux, est-ce réellement suffisant?

« La réalisation de logements sociaux au sein du périmètre de l'Ecoquartier des Meuniers va permettre de compléter l'offre existante du quartier des Brosses et Malais construit dans les années 70 et des constructions récemment réalisées en centre-ville.

Comme pour les programmes d'accession à la propriété, la construction de logements sociaux est orientée majoritairement sur des 2 pièces et 3 pièces pour s'adapter aux évolutions de la structure et elle permettra d'offrir des logements plus adaptés aux personnes à mobilité réduite. Leur nombre a été fixé de manière à atteindre le taux réglementaire de logements sociaux fixé à 25 % par la loi.

Vous avez sûrement d'autres questions, posez-les sur le site de la ville ou rencontrez vos élus lors de leurs permanences.

5) Quels sont les noms des rues proposés?

- Malala Yousafzaï : Militante pakistanaise des droits des femmes et pour l'éducation. Prix Nobel de la Paix en 2014
- Stéphane Hessel : Diplomate, membre du Conseil National de Résistance, Auteur du livre « Indignez-vous ».
- Sao Jao de Pasqueira : Ville du Portugal jumelée avec Bessancourt depuis 2005
- Marie Curie : Prix Nobel de Physique et de Chimie, créatrice des services de radiologie mobiles pendant la guerre de 14-18
- Patrick Modiano : Prix Nobel de littérature en 2014. Grand Prix de l'Académie Française, et Prix Goncourt.
- Zè (Promenade) : Ville du Bénin bénéficiant d'un programme de coopération centralisée avec Bessancourt.
- Aimé Césaire : Poète et homme politique français. Maire de Fort-de-France de 1945 à 2001.
- Shirin Ebadi : Prix Nobel de la Paix en 2003, première femme juge en Iran (1974), militante des droits de la femme.
- René Cassin : Prix Nobel de la Paix en 1968, membre du gouvernement de la France Libre pendant la deuxième guerre mondiale. Co-auteur de la Déclaration Universelle des droits de l'homme.
- Nelson Mandela : Prix Nobel de la Paix (1993), militant de la lutte nonviolente contre les lois de l'apartheid en Afrique du sud, Président de la République d'Afrique du sud de 1994 à 1999.

LES BESSANCOURTOIS ENTREPRENNENT

Capi France, une agence immobilière indépendante à Bessancourt



Après avoir été Responsable Comptes Clés Vidéo pour un studio américain et intégré Warner Music France comme Directeur Commercial France, Cyrille Lacroix décide de se former à un métier qui l'attire depuis quelque temps, celui d'agent immobilier. Bessancourtois depuis 2001, c'est en janvier 2015 qu'il crée sa société (EIRL). La recherche de biens immobiliers passant aujourd'hui à 95 % par internet, cette décision de s'installer dans sa ville de résidence comme agent immobilier indépendant est très bien comprise par les premiers clients de Capifrance.

Que peut apporter votre agence aux Bessancourtois?

Avec Capifrance en support d'une part, et les économies réalisées sur les frais fixes d'autre part, je suis

Depuis 1992, la ville de Bessancourt est jumelée avec une ville anglaise nommée Holmes Chapel. A l'occasion de ce jumelage, cette ville offrait à Bessancourt une cabine téléphonique typique d'Angleterre. Aujourd'hui cette belle cabine téléphonique a été restaurée par les personnels de la régie espaces verts et installée à des fins décoratives entre le super U et l'impasse qui porte le nom de notre ville jumelle : Holmes Chapel.

capable d'assurer dans la durée la diffusion de l'annonce de leur habitation sur des centaines de sites internet spécialisés dont bien évidemment les plus connus.

La base de données acquéreurs Capifrance, et ma formation poussée en immobilier me permettent de faire face à de nombreuses situations compliquées : rareté des acquéreurs, négociations ardues, financement, problèmes d'urbanisme, servitudes, divisions de parcelles...

Comment sont vos relations avec la clientèle Bessancourtoise?

Très bonnes puisque notre installation à Bessancourt il y a 14 ans nous a permis de rencontrer nombre de parents d'élèves du fait de la scolarité de ma fille à Bessancourt, et ainsi, de nous lier d'amitié avec des Bessancourtois. Ce sont souvent eux qui m'ont permis d'entrer en contact avec mes premiers clients désirant vendre leur maison. Je fais alors mon maximum pour leur apporter satisfaction avec une approche novatrice et un sérieux irréprochable:

Que les Bessancourtois n'hésitent pas à me contacter au sujet de leurs projets immobiliers.

Cyrille Lacroix

Conseiller immobilier Capifrance 06 89 98 63 78

Ateliers Compost (organisés par le Syndicat Tri-Action à la déchèterie de Bessancourt, 1h30 environ):

Découvrez le compostage domestique et ses intérêts écologiques, ses utilisations, apprendre à le faire ou simplement partager son expérience.

- > Samedi 30 mai 2015 à 10h30
- Vendredi 26 juin 2015 à 18h30

Renseignements et Inscriptions : 01.34.18.30.13 c.lomas@syndicat-tri-action.fr

La maison Keller

fait peau neuve

La Maison KELLER bénéficie d'une rénovation interne totale du Rez-de-Chaussée au 2^{ème} étage.



Aujourd'hui, le rez-de-chaussée accueille une association d'arts plastiques et l'étage accueille l'association. Après la rénovation, la Maison Keller accueillera respectivement la salle de convivialité du personnel avec une petite cuisine et les deux organisations syndicales, des locaux seront libérés pour accueillir et protéger nos archives. Ce chantier est entièrement réalisé en interne avec le personnel de la Régie des Bâtiments, en plus des autres impératifs, notamment les interventions dans les écoles Lamartine et St Exupéry. Tous les corps d'état sont intervenus, de la plomberie au revêtement de sol. de l'électricité à la peinture en passant par la menuiserie.

Merci au personnel pour son engagement. Le chantier se terminera en mai.





La maison Keller en travaux

Culture



Polar et Minorités, « Vivre libres ou mourir », tel est le thème de cette 11ème édition du Concours de Nouvelles Policières de Bessancourt.

Du 13 mai au 13 juin
Bibliothèque Keller - 01 30 40 44 61 - Entrée libre



Exposition sur l'Argentine

Une exposition de photos sur l'Argentine illustrera le dernier polar de Caryl FEREY intitulé *Mapuche* paru en 2012 chez Gallimard. Elle portera un regard entre autre sur ces grands-mères qui veulent savoir ce que sont devenus les maris et enfants disparus pendant la dictature argentine.

Samedi 13 juin à 18h

Salle Paul Bonneville - entrée libre - 01 30 40 44 61

Concours de Nouvelles Policières « Vivre libres ou mourir»

À 18 h : Rencontre avec Caryl Ferey animée par Christophe Dupuis, journaliste littéraire spécialiste polar.

Caryl Ferey a grandi en Bretagne après que sa famille se soit installée à Montfort-sur-Meu près de Rennes en 1974. Une terre qu'il affectionne énormément mais le jeune homme, avide de voyages et de découvertes, parcourt l'Europe à moto, puis s'offre un tour du monde à 20 ans. Ce qui lui vaut de travailler pour le Guide du Routard. En 1994, Caryl Ferey publie chez Balle d'Argent son premier roman «Avec un ange sur les yeux», et sort la même année son premier polar. Quatre ans plus tard il publie le très remarqué «Haka».

Aujourd'hui, ce globe-trotter est un écrivain qui signe depuis une vingtaine d'années, des polars explosifs appréciés pour la manière dont il dissèque l'envers du décor des territoires qu'il parcourt.

> A 19 h : Remise des prix

Cette année, dix nouvelles seront primées.

La cérémonie de remise des prix sera suivie d'une séance de dédicace proposée par la libraire Geneviève HU de La 23° Marche à Auvers-sur-Oise. Un cocktail vous sera offert pour clôturer la soirée.



Le Vent Se Lève

A l'occasion de la fête de la musique, la ville reconduit le weekend hommage à Marc Steckar. L'orchestre harmonique "Le Vent Se Lève", dirigé par Mico Nissim, se produira au complexe Maubuisson, accompagné des solistes François Thuillier (Tuba), Elephant Tuba Horde et Eutépé.

Le Vent Se Lève, L'Harmonie de Cergy, est un orchestre associatif de 35 musiciens amateurs, composé de violons, bois, cuivres, claviers, basses et percussions interprétant un répertoire inscrit dans la tradition et la création.

Cet orchestre se démarque des autres orchestres d'harmonie amateurs par sa structure et son répertoire composé d'œuvres spécialement créées ou arrangées par des compositeurs reconnus dont Marc Steckar. Pour rendre hommage à ce grand musicien, l'orchestre a décidé de partager la scène avec d'autres confrères, l'harmonie du 2ème cycle du CRR de Cergy-Pontoise, dirigée par Michel Barré et les élèves de l'école de musique de Bessancourt, constituant ainsi un formidable orchestre de 85 musiciens, invités et solistes compris.

Toutes les compositions qui seront présentées lors de ce concert sont de Marc Steckar excepté deux œuvres qui ont été composées par Richard Galliano et Bobby Timmons et arrangées par Marc Steckar. Un formidable répertoire que nous vous invitons à venir découvrir le 6 juin au Complexe Maubuisson.

Samedi 6 juin à 21 h au Complexe Maubuisson - Entrée libre 01.30.40.44.95 - Pole.culture-sport@ville-bessancourt.fr

Les élèves des écoles Lamartine et Saint-Exupéry préparent la fête de la musique.

A l'occasion de la fête de la musique, les

élèves des classes chant de St Exupéry et Lamartine, rendront hommage à Marc Steckar en présentant l'un de ses albums en concert ; « Feezy au village fanfare ». Ils seront accompagnés de La Batterie fanfare de la Police Nationale et des cours de théâtre de Karine Martin.

Vendredi 5 juin, à 20h30 Complexe sportif de Maubuisson

Fête des Sports et du Jeu 2015

Retrouvons-nous au complexe sportif des Marboulus, pour la fête des sports et du jeu, le samedi 20 juin de 14h à 19h



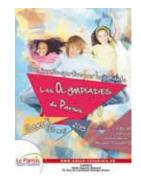
Pour la deuxième année consécutive, Bessancourt accueillera l'été avec la 7ème édition de la fête des sports et du jeu le samedi 20 juin au complexe sportif des Marboulus. Sur le thème de la nature, cette deuxième édition vous propose de passer un moment sportif des plus agréables. Au programme, une course d'orientation géante avec différents types de cartes. Vous mènera d'une activité à une autre : Jeux de société sur le thème de la

nature, activité pleine nature, structure gonflable etc... Une multitude d'activités qui sauront satisfaire les grands comme les tout petits. De plus, tout au long de la journée, vous serez accompagnés d'une narratrice itinérante qui partagera avec vous différentes histoires amusantes. Une belle occasion de se retrouver autour d'un moment convivial et festif pour en-tamer l'été. Restauration légère et buvette sur place

Olympiades du Parisis

Pour la première fois, Bessancourt fera participer ses enfants aux olympiades du Parisis.

Pilotées par la CALP, les Olympiades du Parisis sont des rencontres sportives inter-villes à vocation éducative, à destination des 6-12 ans. 40 enfants par commune sont invités à y participer, soit 400 enfants en tout, réunis autour d'une même pas-sion, le sport. Ce sont donc 40 enfants accueil-



lis en ALSH qui représenteront la ville de Bessancourt lors de ces Olympiades qui auront lieu le samedi 30 mai à Sannois. Chaque équipe passera 5 épreuves sportives et 1 Quizz culturel. Une journée intensive qui se clôturera par une projection cinéma en plein air.

Retour sur:

Le 28 février dernier avait lieu l'Assemblée générale des médaillés du sport où Jean-Pierre Mazzanti (foot) et Gérard Boutouyrie (handball) se sont vu remettre chacun une récompense. Assemblée générale qui s'est clôturée par une représentation des associations de danse de la ville, L'ASAB, Danse Loisirs Bessancourt.



Vos rendez-vous de l'été

Cinéma en plein air

"Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?"



Samedi 4 juillet au soir au complexe sportif Maubuisson

Venez piqueniquer sur place avant le film, à partir de 20h, petite restauration légère sur place.

20h: ouverture des portes, amenez votre pique-nique! Restauration légère sur place. Pensez à amener vos chaises longues, coussins et couvertures...

22h30: début de la projection du film "Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?" L'occasion de passer un moment agréable et convivial sous le ciel étoilé de l'été!

Stages multisports de juillet et août

Renseignements au 01.30.40.44.32



Stages multisports

Du 6 au 10 juillet pour les 8-11 ansAu complexe sportif de Maubuisson.

Stages multisports à dominante tennis

Du 6 au 10 juillet pour les 11-16 ans*
Organisé en partenariat avec le club de tennis
de Bessancourt. Au complexe sportif des
Marboulus.

Stages multisports

Du 17 au 21 août pour les 13-17 ans Au complexe sportif de Maubuisson

Les PV deviennent

électroniques

Très prochainement la commune de Bessancourt va mettre en place le procès-verbal électronique (PVE) pour faciliter le traitement des procès-verbaux et assurer une gestion plus simple et sécurisée.

Dans une démarche de modernisation, le procès-verbal évolue et le PVE vient remplacer le bon vieux PV à volet carbone pour toutes les infractions relatives à la circulation routière. Un avis d'information sera tout de même déposé sur le véhicule pour prévenir les usagers.

Concrètement, les agents seront équipés de PDA (assistants numériques personnels en français) permettant l'enregistrement électronique des données, ce qui présentera l'avantage de réduire les erreurs de retranscription car le logiciel de verbalisation électronique dispose d'une assistance à la saisie. Les informations relatives à l'infraction seront ensuite télétransmises au Centre national de traitement de Rennes qui enverra l'avis de contravention par courrier au contrevenant. Celui-ci devra alors payer l'amende ou la contester.

Ce nouveau dispositif va permettre



une information plus claire et plus simple de la procédure de demande d'indulgence.

En effet, chaque contravention sera accompagnée d'un formulaire de requête en exonération et d'une enveloppe pré-remplie facilitant les demandes d'indulgence.

Le PVE limite également le risque de perte ou de vol des contraventions qui étaient jusqu'alors déposées sur le pare-brise des véhicules et facilite le paiement qui peut désormais être effectué par internet ou par téléphone.

Autre avantage pour les usagers et non des moindres : une minoration en cas de paiement dans les 15 iours et un délai supplémentaire de 15 iours au-delà du délai légal de 45 jours en s'acquittant de sa contravention par télépaiement.

Un délai non négligeable lorsqu'on sait qu'au moins 20% des règlements reçus sont hors délai.



La ville de Bessancourt mettra en place le procès-verbal électronique (PVE) pour faciliter le traitement des procès-verbaux et assurer une gestion plus simple et sécurisée.

Les OTV Opération tranquillité vacances

Ayez le bon réflexe contre les cambriolages, si vous vous absentez pendant une période prolongée. Avant votre départ, pensez à remplir votre formulaire (disponible à la Police municipale - place du 30 août, sur le site de la ville ou au commissariat de Taverny) et retournez-le à la Police municipale en mairie

la police municipale peut surveiller votre habitation pendant votre absence.



Mieux vivre ensemble

Bricolage, jardinage, travaux... accompagnent le retour des beaux jours. Rappel de quelques règles pour que ces activités ne portent pas atteinte à la tranquillité du voisinage et au bien vivre ensemble.

Voici quelques rappels sur la réglementation en vigueur pour vivre en harmonie avec ses voisins à l'approche des rassemblements sur la voie publique et des travaux de jardinage.

Dans les jardins

L'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. (article 673 du code civil)

A noter : l'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

Le brûlage à l'air libre

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit :

(Art.84 du réglement sanitaire départemental du Val d'Oise).

Sur la voie publique

Sur la voie publique, il est interdit de laver des objets quels qu'ils soient ou son véhicule. De même, toutes matières usées, tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides ou liquides toxiques ou inflammables, ne peuvent être déversés ni entraînés dans les voies (égouts), plans d'eau ou nappes par ruissellement ou par infiltration. (Art.90 et Art. 99.3 du règlement sanitaire départemental du Val d'Oise).

Attention aux nuisances sonores!

Les bruits occasionnés par les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuses à gazon, perceuse, etc.) ...

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, (tondeuses à gazon, tronçonneuses etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Les bruits occasionnés par les rassemblements

Les bruits gênants par leur intensité et leur durée, produits par l'usage de tous appareils de diffusion sonore, des réglages de moteurs (à l'exception des réparations de courte durée) de pétards et pièces d'artifices sont interdits sur les voies et lieux publics ou privés.

A titre exceptionnel, l'usage des pétards et autres pièces d'artifice est autorisé le 14 juillet, le jour de l'an, la fête de la musique et lors des fêtes organisées par la mairie. Des dérogations individuelles peuvent être accordées par le maire lors de circonstances particulières. Les cris et tapages nocturnes (de 22 h à 7 h) sont soumis à réglementation.

les habitants sont tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter de gêner le voisinage

Les aboiements, bruits de télévision, d'appareils de musique, électroménagers, etc:

les habitants sont tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter de gêner le voisinage par des bruits émanant de chez eux (logement et dépendances, jardin).

Ces dispositions sur le bruit font l'objet du même arrêté municipal n°106/2009. Les prochaines permanences du Conseil Local de Paisibilité auront lieu les samedis 23 mai et 27 juin 2015.

Les déjections canines



Depuis 2009, une campagne de sensibilisation sur la propreté est mise en place en ville. Elle sera renforcée par l'installation d'un mobilier urbain cet été dans les jardins publics. Le parc du château et le parc Keller feront l'objet d'une

Pour que les balades et les jeux en plein air restent un plaisir pour tous

fréquentation accrue dans les mois à venir. Des activités pour les enfants y seront organisées pendant les vacances. Pour que les balades et les jeux en plein air restent un plaisir pour tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens que les déjections canines doivent être ramassées (Arrêté municipal n°107/2009).

Fête des voisins



Pensez-y! Le 29 mai, nous fêterons la fête des voisins. L'occasion d'entretenir de bonnes relations avec son voisinage et de veiller au bien-vivre ensemble. Renseignements: 01.30.40.44.44

I Expression **d'élu**

C'est votre premier mandat, qu'est-ce qui vous a poussé à partir sur cette liste ?

C'est le désir de me mettre au service des Bessancourtois qui m'a poussé à rejoindre d'anciens élus qui ont fait leurs preuves et des nouveaux pour former une équipe dynamique avec laquelle je partage la volonté de porter des projets pour notre ville.

Parlez-nous de votre délégation ?

Dans la commission de l'aménagement urbain et plus particulièrement à l'animation du territoire, notre maire m'a confié la mission de l'accueil des nouveaux habitants et la mise en place d'instances de démocratie participative sous la forme de comités de quartier. Au quotidien, je suis toujours dans l'apprentissage en participant aux réunions de travail comme celles de la commission extra-communale des Brosses et Malais pour la réhabilitation du secteur des Coupillers, projet complexe et bel exemple de l'implication d'habitants dans la reconstruction de leur lieu de vie avec le bailleur social. Pour les comités de quartier, nous sommes dans une phase de réflexion et de formation pour ce qui me concerne afin de bien préparer ce projet qui demandera la participation des citoyens que nous sommes. L'expérience de plusieurs villes montre que lorsque les habitants se fédèrent pour porter des idées et les discuter avec la municipalité, cela peut bien fonctionner. Le comité de quartier doit permettre aussi l'émergence d'activités portées par les habitants avec éventuellement des acteurs non résidents mais sans les élus. Pour cela, il est important que nous soyons d'abord à l'écoute les uns des autres pour pouvoir construire ensemble dans le souci du bien de tous et ne pas être uniquement dans la revendication personnelle. Je reviendrai vers vous pour vous présenter ce projet et notre démarche ne sera pas d'imposer un modèle mais bien de le créer avec vous.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre rôle d'élu ?

En complément de mon activité dans l'aménagement du territoire qui est passionnante et très diverse, je participe en tant que conseiller à la jeunesse et à la culture, et dans ces deux commissions, ce que j'apprécie c'est de pouvoir partager nos idées et nos avis dans ce que nous menons avec les professionnels de la municipalité pour apporter de bons services et créer des conditions d'un meilleur vivre ensemble.

Quels sont vos obiectifs pour ce mandat?

Le principal est de réussir la mise en place des comités de quartier et de les pérenniser.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Bessancourtois(es)

Notre ville se transforme tout doucement, des projets de construction vont se concrétiser durant ce mandat, de nouveaux habitants vont nous rejoindre et je pense que cela est une grande richesse. La qualité de notre vie dans la cité est dépendante de nos relations entre citoyens et je formule le souhait que vous agissiez pour les rendre encore plus harmonieuses.

Notre ville se transforme tout doucement, des projets de construction vont se concrétiser durant ce mandat. de nouveaux habitants vont nous rejoindre et je pense que cela est une grande richesse.





Pôle Aménagement du Territoire

Jean-Luc DELECROIX, adjoint au développement urbain et Estelle CABARET, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, vous reçoivent 23 mai et 27 juin sans rendez-vous entre 10h à 12h.



Jean-Luc DELECROIX



ESTELLE CABARET

Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité

Les prochaines permanences du **CLPS** auront lieu: les samedis 23 mai et 27 juin 2015 de 10h à 12h, au nouveau poste de police municipale situé place du 30 Août.



Le Maire vous reçoit



Monsieur le Maire, Jean-Christophe POULET. vous reçoit dans le cadre d'un entretien individuel, sans rendez-vous, lors de ses permanences entre 10h et 12h. Les dates sont consultables sur www.ville-bessancourt.fr Sa prochaine permanence aura lieu les samedis 23 mai et 27 juin 2015

Pour des entretiens collectifs ou avec un des élus de la majorité, veuillez prendre rendezvous au 01 30 40 44 84, en précisant l'objet de votre demande. Vous pouvez également écrire un mail à l'ensemble des élus à partir du site de la ville, www.ville-bessancourt.fr, rubrique « écrire au maire ».

1 an déjà! 1 an seulement!

Depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale en mars 2014, une année pleine c'est écoulée.

1 an déjà!

Les Bessancourtoises et les Bessancourtois ont pu mesurer l'engagement des Elus pour la commune. De nombreux changements sont déjà intervenus sur notre territoire :

Que ce soit l'organisation des services pour mieux répondre aux attentes, l'ouverture élargie des installations (Gymnase, Bibliothèque...) la plus grande disponibilité des élus (Permanence des Maires-Adjoints). Ces mises en œuvre rapides sont le fruit de la volonté d'action de l'équipe « Dynamique »

C'est aussi la mise en services de certaines réalisations visibles dans Bessancourt, le parcours santé au parc du château, le parking aménagé près de la gare, les travaux dans les écoles ...

1 an seulement!!

Et oui! Tout ne peut pas se faire en 1 an.

Car il faut gérer sainement les finances de la Commune. Les partenariats et les subventions recherchés auprès de l'Etat, la Région, la CALP ou d'autres organismes induisent une préparation minutieuse avec pour but d'impacter au minimum la charge financière sur notre budget.

Certains projets demandent plus de temps que d'autres pour leurs mises en œuvre.

Pourtant plusieurs d'entre eux atteignent dès à présent une phase importante de leur avancement et les premiers signes sont visibles. Les esquisses de la future maison de la petite enfance qui trouvera place au cœur de la résidence des Brosses et Malais seront bientôt finalisées. La première pierre du quartier des Meuniers est maintenant posée. Le travail de la Commission pour le secteur des Coupillers avance à grand pas. Autant de sujets qui font l'objet de toute notre détermination pour que le visage de notre Commune qui évolue s'en trouve embelli.

Nous soufflons notre première bougie avec le sentiment de fierté d'avoir apporté notre contribution à tous ces projets dans notre Ville.

Nous continuerons à agir dans le respect de nos engagements et de nos convictions pour le bien-vivre ensemble à Bessancourt.

Loïc VAUCHEL. Président du groupe « Dynamique Bessancourt »

Rénovation de la maison Keller - Initiative louable !

Nous avons appris par Facebook que la maison Keller était en rénovation et nous en sommes ravis.

Rappelons aux Bessancourtois que nous avions déjà signalé la vétusté de cet édifice il y a plusieurs années et déploré l'absence de plan pour cette maison. Nos appels ne sont donc pas restés « lettre morte ».

Si nous louons cette initiative intéressante pour Bessancourt, nous dénonçons, une fois encore, l'absence de concertation et l'absence de plan concerté pour ces travaux avec les élus.

Dans ce même domaine du **patrimoine immobilier de notre ville**, nous alertons notre municipalité et la population sur **l'état inquiétant de notre église** et notamment des fissures de certains piliers. Plus le temps passe plus le budget de rénovation sera conséquent. Un plan drastique devrait donc être envisagé rapidement.

Quartier de la gare :

Nous avons du mal à aimer cette partie défigurée de notre ville. Hélas les constructions sont là et il faudra vivre avec. D'autre part le parking devant la gare est toujours en gestation depuis sa construction en catastrophe pendant les élections municipales (un an déjà!). Il n'y a eu aucune concertation pour faire de cet endroit un lieu convivial avec un peu plus de bacs à fleurs et un peu moins de béton et de transformateurs. Heureusement que le STIF (via le PARISIS) a voté un budget pour rénover le quartier de la gare de Bessancourt. Il reste encore un espoir de pouvoir aménager ce lieu de façon plus harmonieuse.

Vous pouvez également nous joindre et nous faire part de vos remarques.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook pour suivre toutes les informations de notre groupe : www.facebook.com/bessancourt.renouveau Le Renouveau, c'est pour bientôt!

L'équipe « Bessancourt Renouveau »

Vos rendez-vous

Spectacles, expositions, loisirs et événements...

MAI

Commémoration du 8 mai

Rendez-vous devant la mairie à 8h20 Départ pour le monument des fusillés « Chemin des Fonceaux »

9 h : Formation du cortège devant la mairie et départ vers le cimetière,

9 h 45 : Pot de l'amitié en salle Paul Bonneville.

samedi 23 mai 9h30 à 12h00

Ludothèque

«Connaissez-vous les jeux d'Afrique?»

Vendredi 29 mai de 9h à 15h

Cross des écoles

au complexe sportif des Marboulus

Samedi 30 mai 2015 : 9h00 - 12h00

Nettoyage de printemps

Rendez-vous - Hôtel de Ville – (prévoir de bonnes chaussures)

Dimanche 31 mai à 15 h

Spectacle des cours de théâtre

en Salle Paul Bonneville

JUIN

Mercredi 3 juin et Samedi 6 juin de 8h30 à 12h00,

Distribution de Sacs déchets végétaux

Sous la Halle (derrière l'hôtel de Ville).

Dimanche 7 juin

Brocante par le comité des fêtes

De la Grande Rue au parking de la mairie.

Vendredi 19 juin à 19 h

Spectacle de Chant par la Chorale des enfants de l'école maternelle St-Exupéry

au Complexe Maubuisson.

Fête de la musique, Week end hommage à Marc Steckar

Vendredi 5 juin à 20h30

Concert des élèves «Feezy au village fanfare» Complexe sportif de Maubuisson.

Samedi 6 juin à 21h

Concert hommage à Marc Steckar

Complexe sportif de Maubuisson, entrée libre.

JUILLET



Lundi 13 à partir de 21 h 30

Fête nationale le 13 juillet

Rendez-vous devant la Mairie

Inscriptions du 6 mai au 3 juin

Mini séjours Pour les 4/6 ans à BRESLES

du 15 au 17 juillet (poney) Renseignements au 01.30.40.44.10

AOÛT

Inscriptions du 6 mai au 3 juin

Mini séjour pour les 7/10 ans à Saint-Sérotin

du 25 au 28 août (activité Vélorail et spectacle «La légende des chevaliers») Renseignements: 01.30.40.44.10

RAPPEL



Pensez à l'Inscription aux restaurants scolaires et aux accueils de loisirs de vos enfants pour la rentrée 2015/2016 :

Le dossier unique sera à déposer à l'accueil entre le 1er juin et le 4 juillet 2015

VACANCES D'ÉTÉ DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT 2015 :

Inscriptions aux accueils de loisirs du 6 mai au 3 juin 2015

Les programmes seront disponibles sur le site de la ville. Attention, l'ALSH sera fermé le 13 juillet.

Renseignements: 01.30.40.44.34.

Retrouvez les informations et les événements qui animent votre ville sur



www.ville-bessancourt.fr

À ne pas manquer!

Samedi 13 juin à 18h

À la Bibliothèque Keller 11ème édition du

Concours de Nouvelles Policières



Venez à la rencontre de Caryl Ferey, auteur de Mapuche,

et découvrez les 10 nouvelles sélectionnées pour la remise des prix du Concours des Nouvelles Policières 2015.

Rencontre, échanges, cocktail, un moment culturel à la fois convivial et enrichissant.



DERNIÈRE MINUTE

La ville de Bessancourt à remporté le prix du support dématérialisé au Grand Prix de la Presse Municipale qui s'est déroulé le 16 avril au Parc Floral de Paris à l'occasion du salon des maires.